

REUNION du 3 juillet 2020

L'an deux mil vingt, le trois juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'USSEL D'ALLIER, s'est réuni, à la salle des fêtes, au nombre de dix, en application des articles L2121-7 et L2122-8 du code général des collectivités territoriales, sous la présidence de Monsieur SOCCOL Marcel, Maire, en suite de la convocation faite par écrit le 29 juin 2020

Présents : Mmes et M. ASENSIO Bernabela, BONNEFOUS Sylvain, BROCH Catherine, CARTERON Christophe, DUFLOT Gérard, DUPUY Nathalie, GOUAT Jean-Pierre, HOLJEVAC Catherine, JOLLIVET Jeanne, SOCCOL Marcel.

Absent excusé : de FLEURIAN Emmanuel

M Christophe CARTERON a été élu secrétaire de séance

* * * * *

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire ouvre la séance et expose ce qui suit :

Vote du budget 2020

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité vote le budget primitif 2020 qui s'équilibre en recettes et dépenses comme suit :

Section de fonctionnement : 101 711€

Section d'investissement : 240 894,51€

Vote du taux des taxes communales pour 2020

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité les taux des taxes communales :

Taxe Foncière Bâti 9,89%, Taxe Foncière non Bâti 38,69%,

(les taux sont inchangés par rapport à l'année 2019)

Proposition de nom de contribuable pour la liste des membres de la commission communale des impôts directs

Monsieur le maire informe le conseil municipal du courrier du 2 juin 2020 de la direction générale des finances publiques, demandant la proposition de nom de contribuables pour la liste des membres de la commission communale des impôts directs. Cette liste doit comporter 24 personnes pour que l'administration choisisse 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants.

A l'unanimité, le conseil municipal décide de proposer :

DUPUY Christian, FAVIER Jean-Claude, TOUZAIN André, BOURCEY Jean-Claude, ROBIN Jean-Louis, DUDIN Franck, BARRERE Thierry, BONNEFOUS Gilles, de FLEURIAN Emmanuel, CHAMPLALOUX Nathalie, RAY Gérard, ROUDIER Suzanne, JURVILLER René, COURTINAT Daniel, GOUAT Jean-Pierre, PELERAS Philippe, PELLISSON Louis, BOURCEY Batiste, FASTRE-CARTERON Amandine, LATTA Jean-Louis, BOURCEY Jean-Noël, DUDIN Michel, CHATET Michel, MINETTO Jean-Louis.

Motion contre la fermeture de la base du dragon 63 pendant la période estivale

Monsieur le maire informe le conseil municipal du courrier des présidents de l'Allier, Puy de Dôme et Cantal en date du 22 juin 2020 contre la délocalisation du dragon 63 pendant la période estivale.

Cette décision ayant été annulée il n'y a plus lieu de voter la motion contre la fermeture de la base du dragon 63 pendant la période estivale.

Questions diverses

- Le défibrillateur sera installé à gauche de l'escaliers de la mairie, l'installation électrique sera réalisée par l'entreprise Laurent pour un montant de 375,60€ TTC. Une cession de formation sera proposée aux habitants et éventuellement une formation au 1^{er} secours.

- Passage du tour auto 2020 Optic 2000 le 1^{er} septembre 2020 au pavé de la marche.
- Appel à manifester de l'intérêt -village d'enfant proposé par le conseil départemental de l'Allier. Monsieur Marcel SOCCOL propose de soutenir l'idée du SIESS pour l'implanter une maison d'accueil de 40 enfants et aussi soutenir la municipalité de Bellenaves aux vues du projet proposé.
- Conseil d'école de Chantelle, la question des effectifs entre Chantelle et Etroussat se pose pour le maintien d'une classe à Etroussat et l'ouverture d'une classe à Chantelle.
- Monsieur le maire informa le conseil municipal qu'il a fait établir un devis pour l'achat d'un barnum pour un montant de 984,95€ TTC, le conseil est favorable et réfléchira à d'éventuelles modalités de location aux habitants.
- Monsieur le maire fait un point sur les tags découvert le week-end du 27 et 28 juin sur la commune. Ont été recouvert d'un point vert le socle de la vierge Notre Dame du Retour et un panneau « Stop ». Il s'agit d'un phénomène national, une personne a été interpellée suite à la plainte déposée par le maire et ceux des communes environnantes aussi touchées.
- Sylvain Bonnefous signale que la colonne et la croix, située à la sortie du bourg direction Fourilles, sont au sol.
- Cérémonie du 14 juillet, une invitation du maire sera distribuée dans les boites aux lettres du village.
- Le repas des aînés de l'année 2020 compte tenu du Covid 19 est annulé cette année.
- Bernabela Asencio propose une animation avec un cinéma itinérant et éventuellement un abonnement à l'année, le projet sera étudié pour l'année prochaine.

- Fin de la séance à 21 h 54